

FACTURE D'ABSENTEISME

Période : Novembre 2025

Exigible le : 31/12/2025

N° Adhérent : 47 499

SIRET : 938 193 380 00012

SARL THEO CHARMES
CHEMIN DES MARJAUDES
46200 SOUILLAC
FRANCE

Facture N° 119291 du 01 Décembre 2025

Total de la facture HT	18,00	EUR
TVA	3,60	EUR
Total de la facture TTC	21,60	EUR
Sommes déjà versées	0,00	EUR
Somme à payer TTC	21,60	EUR

Pour toute demande concernant ces factures d'absences,
merci d'envoyer vos emails à votre assistant(e) médical(e) SRAS BTP

Paiement à réception :

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SRAS SANTE AU TRAVAIL
- Par virement bancaire: (Rappeler le numéro de la facture)
 - ° BNP : IBAN FR76 3000 4007 6900 0201 0905 510
BIC : BNPAFRPPCTO
 - ou ° CREDIT MUTUEL : IBAN FR76 1027 8022 0600 0379 7684 009
BIC : CMCIFR2A

- Adresse e-mail pour envoi de l'ordre de virement : portail@srasmst.com
- Notre organisme payant la TVA sur les encaissements celle-ci n'est déductible qu'après paiement .

Tout retard de paiement entrainera une majoration de 40€ (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2013)